

ÉDITION 2020/2021

ENTREZ
DANS
L'AVENTURE
L'ORÉAL

NOTRE ÉQUIPE RELATIONS ACTIONNAIRES EST À VOTRE DISPOSITION

Nous contacter en France :

☎ 0 800 66 66 66

Nous contacter depuis l'étranger :

☎ +33 1 40 14 80 50

Nous envoyer un email :

@ contact@loreal-finance.com

INFORMATIONS UTILES

Retrouvez nos informations sur le site L'Oréal Finance :

www.loreal-finance.com

Pour plus d'informations sur le Groupe L'Oréal,
n'hésitez pas à consulter notre Rapport Annuel :

www.lorealannualreport2019.com





Devenez
actionnaire
au nominatif
et bénéficiez

DE LA PRIME
DE FIDÉLITÉ DE

+10%

Un dividende majoré :
4,23 €¹ au lieu de 3,85 €²

(1) Pour les actions continûment inscrites au nominatif depuis deux ans minimum au 31/12, dans la limite de 0,5 % du capital pour un même actionnaire. (2) Dividende voté à l'Assemblée Générale du 30 juin 2020.

PARCE QUE LA BEAUTÉ EST UNE
VALEUR D'AVENIR



1^{er}
groupe
cosmétique
mondial¹

29,87
milliards d'euros
de chiffre
d'affaires au
31 décembre 2019

5,54
milliards d'euros
de résultat
d'exploitation
en 2019

88 000
collaborateurs

36
marques

150
pays

497
brevets
déposés
en 2019

15,6 %
du chiffre
d'affaires
consolidé en
e-commerce²

Engagements
à horizon
2030
« L'Oréal pour
le Futur »³

(1) Source : WWD, « Beauty's Top 100 », mai 2019.

(2) Chiffre d'affaires sur les sites en propre et estimation du chiffre d'affaires réalisé par les marques correspondant aux ventes sur les sites e-commerce des distributeurs en 2019 (donnée non audité).

(3) Programme de responsabilité sociale et environnementale du groupe L'Oréal.

POURQUOI PARTAGER L'AVENTURE L'ORÉAL ?

Être actionnaire de L'Oréal, c'est croire en la puissance de son modèle de développement équilibré et créateur de valeur, qui repose sur des atouts déterminants.

L'ORÉAL, LE LEADER DU MARCHÉ

LA MISSION

La beauté pour tous

L'Oréal est présent **partout dans le monde et sur tous les segments de marché et toutes les catégories de produits** : du luxe à la dermocosmétique, en passant par les produits grand public et les produits capillaires.

Le Groupe repose donc sur un *business model* équilibré, qui lui permet de construire une dynamique de croissance à long terme et profitable.

LA VISION

La beauté sur le long terme

La politique d'acquisitions, la stratégie des marques, la responsabilité environnementale et sociétale, la politique d'actionnariat, les réflexions de la gouvernance, sont menées avec une optique de long terme. Dans le contexte volatil et incertain de l'économie mondiale, c'est un atout pour la **perennité du Groupe**.

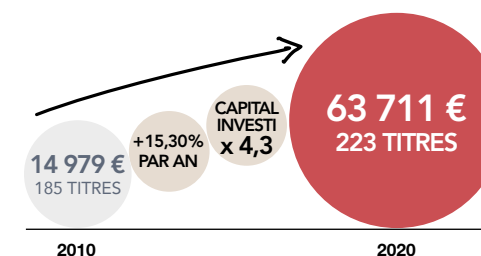
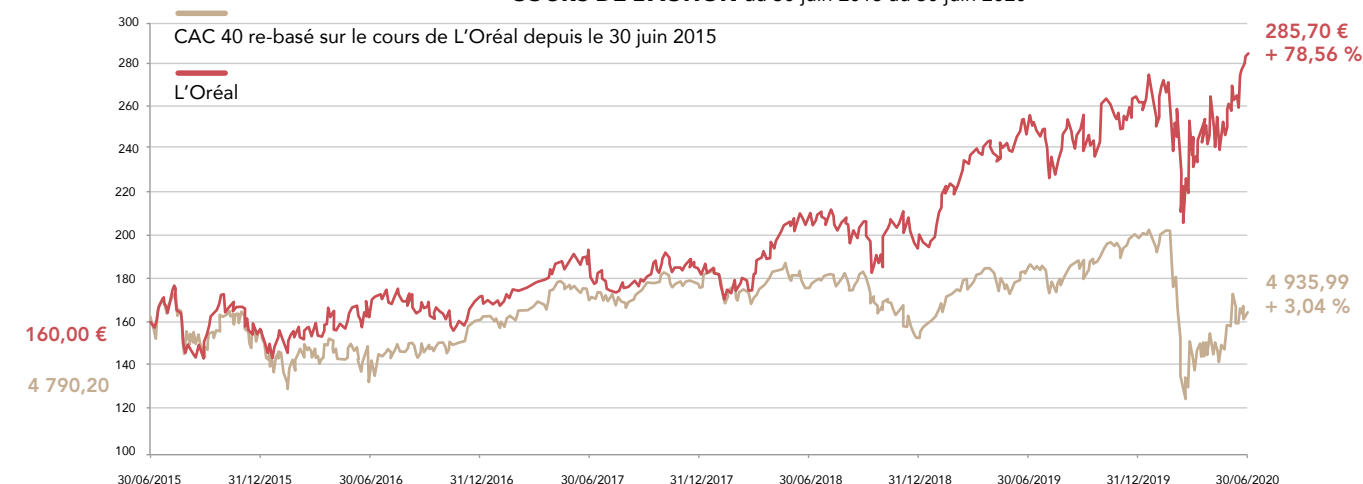
LA PASSION

L'innovation

Les équipes passionnées de L'Oréal ont un appétit insatiable d'innovation, pour faire de L'Oréal un acteur majeur de la beauté, **pionnier du digital sur le marché**, afin de proposer le meilleur de la beauté à ses consommateurs, **sur tous les canaux de distribution**.

UNE BELLE CRÉATION DE VALEUR

COURS DE L'ACTION du 30 juin 2015 au 30 juin 2020¹



HYPOTHÈSE

Rendement total pour l'actionnaire sur dix ans, pour près de 15 000 € investis en actions L'Oréal, dividendes réinvestis, hors frais bancaires et fiscalité.

RENTABILITÉ TOTALE POUR L'ACTIONNAIRE²

Parmi les différents indicateurs économiques et financiers de mesure de création de valeur, L'Oréal a retenu la rentabilité totale pour l'actionnaire, souvent intitulée *Total Shareholder Return* (TSR). Cet indicateur constitue, en effet, une mesure synthétique qui intègre à la fois la valorisation du titre et les revenus perçus sous forme de dividendes hors impôts sur la plus-value de cession et sur les dividendes, sur la base de la valeur de l'action au 30 juin 2020.

LA PRIME QUI RÉCOMPENSE VOTRE FIDÉLITÉ POUR LES ACTIONS INSCRITES AU NOMINATIF

Qu'est-ce que le nominatif ?

Les actions au nominatif sont inscrites à votre propre nom, ce qui vous permet de recevoir directement les informations de L'Oréal.

Votre fidélité est récompensée

Si vous inscrivez vos actions au nominatif et les gardez deux ans. L'Oréal vous offre **+ 10 %** sur le montant de votre dividende³.

AVANT FIN 2020 Vous inscrivez vos actions au nominatif.

2021/2022 Vous conservez vos actions au nominatif pendant deux années civiles pleines.

À PARTIR DE 2023 Au titre de l'exercice 2022, vous percevez pour la première fois la prime de fidélité de 10 % pour vos actions détenues continuellement au nominatif depuis 2020. Vous bénéficiez de la prime de fidélité de 10 % les années suivantes si vous conservez vos actions au nominatif.

(1) Indice CAC 40 re-basé sur le cours de Bourse de L'Oréal depuis le 30/06/2015 // Source : Thomson Reuters Eikon, Cours de Bourse au 30/06/2020.

(2) Taux de rendement actuariel de l'investissement, en supposant la revente des titres au cours du 30/06/2020.

(3) Dans la limite de 0,5 % du capital pour un même actionnaire, à la date de clôture de l'exercice écoulé.

COMMENT INSCRIRE OU TRANSFÉRER VOS ACTIONS AU NOMINATIF ?

Quelle que soit votre situation, l'inscription ou le transfert s'effectue en deux étapes.

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2
VOUS ÊTES ACTIONNAIRE DE L'ORÉAL AU PORTEUR ET VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOS ACTIONS AU NOMINATIF ADMINISTRÉ...	Vous adressez à votre établissement financier le formulaire ¹ de demande d'inscription de vos titres au nominatif administré ² .	Votre établissement financier transmet votre inscription à BNP Paribas Securities Services et continue de gérer votre compte-titres. À noter : les frais de garde de vos actions au nominatif sont susceptibles d'être majorés.
VOUS ÊTES ACTIONNAIRE DE L'ORÉAL AU PORTEUR OU AU NOMINATIF ADMINISTRÉ ET VOUS SOUHAITEZ TRANSFÉRER VOS ACTIONS AU NOMINATIF PUR...	Vous adressez à votre établissement financier le formulaire ¹ de demande de transfert de vos titres au nominatif pur ² .	Votre établissement financier transfère vos titres à BNP Paribas Securities Services qui devient alors votre interlocuteur unique. À noter : les éventuels frais de transfert de vos actions au nominatif pur sont pris en charge par L'Oréal, dans la limite de 50 € et sur présentation d'un justificatif.
VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ACTIONNAIRE DE L'ORÉAL ET VOUS SOUHAITEZ ACQUÉRIR DES ACTIONS AU NOMINATIF PUR...	Vous adressez à BNP Paribas Securities Services le formulaire ¹ de convention d'ouverture de compte et de prestations boursières (COCPB). À envoyer à : BNP Paribas Securities Services - C.T.S. Émetteurs Service Mouvements Titres Grands Moulins de Pantin 9 rue du Débarcadère 93761 PANTIN CEDEX Vous pouvez également en faire la demande au numéro vert : 0 800 66 66 66 ou via le formulaire de contact sur : https://planetshares.bnpparibas.com/login	BNP Paribas Securities Services est votre interlocuteur unique.

(1) Formulaire disponible sur www.loreal-finance.com, onglet Actionnaires, rubrique Prime de Fidélité et Nominatif.
(2) Cette démarche doit être renouvelée lors de l'achat de nouveaux titres.



NOS MARQUES

PRODUITS
GRAND PUBLIC

L'ORÉAL
PARIS

GARNIER

MAYBELLINE®
NEW YORK

NYX
PROFESSIONAL MAKEUP

3
CE
STYLENANDA

essie

Dark
Lovely

Nely

mg
美 即刻蜕变

L'ORÉAL
LUXE

LANCÔME
PARIS

YVES SAINT LAURENT

GIORGIO ARMANI
beauty

Kiehl's
SINCE 1851

BIO THERM
THE HEALING POWER OF THE PLANETON

ur
URBAN DECAY

shu uemura

it COSMETICS

HR
HELIENA RUBINSTEIN

RALPH LAUREN
FRAGRANCES

VIKTOR & ROLF

cacharel

DIESEL

YUESAI

Atelier Cologne
MAISON DE PARFUM
PARIS

VALENTINO

PRODUITS
PROFESSIONNELS

L'ORÉAL
PROFESSIONNEL
PARIS

REDKEN
21th AVENUE NYC

KÉRASTASE
PARIS

MATRIX

PUREOLOGY
serious colour care

COSMÉTIQUE
ACTIVE

LA ROCHE POSAY
LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE

VICHY
LABORATOIRES

SKINCEUTICALS
ADVANCED PROFESSIONAL SKINCARE

CeraVe

DECLÉOR
PARIS
SOINS AUX HUILES ESSENTIELLES

NOUS VOUS
ACCOMPAGNONS
DANS VOS CHOIX

COMMENT CHOISIR LE MODE DE DÉTENTION DE VOS ACTIONS ?

Identifiez ci-contre les avantages qui vous intéressent le plus !

PEA ET NOMINATIF ADMINISTRÉ

Si vous détenez vos actions L'Oréal dans le cadre d'un plan d'épargne en actions (PEA) et souhaitez bénéficier des avantages du nominatif, en particulier la prime de fidélité, tout en conservant les avantages notamment fiscaux du PEA, inscrivez vos actions au nominatif administré.

AVANTAGES DU NOMINATIF PUR

Si vous souhaitez bénéficier, en plus, de la gratuité des frais de gestion et de tenue de compte, ainsi que des tarifs préférentiels de taux de courtage et de commission de banque, inscrivez vos actions au nominatif pur, mais cela n'est pas compatible avec un PEA.

	NOMINATIF PUR	NOMINATIF ADMINISTRÉ	PORTEUR
DÉPÔT DE VOS TITRES	BNP Paribas Securities Services Grands Moulins de Pantin Relations Actionnaires L'Oréal 9 rue du Débarcadère 93761 PANTIN	Auprès de votre établissement financier	
GESTION DE VOS TITRES	Site internet sécurisé de BNP Paribas Securities Services : www.planetshares.bnpparibas.com ou Numéro vert 0 800 66 66 66	Auprès de votre établissement financier	
FRAIS DE GESTION ET DROITS DE GARDE	GRATUITS	Selon les tarifs de votre établissement financier	
ORDRE DE BOURSE	En ligne sur le site www.planetshares.bnpparibas.com ou à adresser à BNP Paribas Securities Services	À adresser à votre établissement financier	
TAUX DE COURTAGE ET COMMISSION DE BANQUE	TARIFS PRÉFÉRENTIELS ► Taux de courtage : 0,10 % pour tous les ordres, sans minimum ► Commission de banque : 18,10€ H.T pour les ordres papiers ; 8,10€ H.T pour tous les autres ordres ; 30€ H.T additionnels pour tout paiement par chèque	Selon les tarifs de votre établissement financier	
DÉCLARATION FISCALE ANNUELLE	Un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant les opérations concernant le seul titre L'Oréal vous est adressé par BNP Paribas Securities Services	Un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant toutes les opérations de votre compte-titres vous est adressé par votre établissement financier	
DROIT À LA PRIME DE FIDÉLITÉ DE + 10 %	Oui, pour les actions détenues au nominatif continûment depuis 2 années civiles pleines et jusqu'à la date de mise en paiement du dividende		Non
CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Envoi automatique du dossier de convocation en version papier ou électronique		Envoi du dossier de convocation par votre établissement financier sur demande
L'ORÉAL ET VOUS	Envoi automatique de la Lettre aux Actionnaires Invitations aux réunions d'actionnaires de votre région Participation aux évènements réservés aux actionnaires au nominatif (ex : visite d'usines) ¹		Envoi des invitations et informations sur demande
	<i>(1) Sur inscription et dans la limite des places disponibles.</i>		

COMMENT SUIVRE VOS ACTIONS AU NOMINATIF ?

La mise en place du dividende majoré par la prime de fidélité nécessite la création de codes ISIN spécifiques. Ces derniers permettent, chaque année, de savoir si les actions concernées donnent droit à un dividende ordinaire ou à un dividende majoré.

FR0000120321

L'action L'Oréal est cotée et échangée sous le code ISIN FR0000120321. Les actions L'Oréal, qui ont été inscrites au nominatif pendant l'année en cours, sont identifiées par ce code et elles bénéficieront de la prime de fidélité après 2 années civiles pleines.

FR0013295268

Actions bénéficiant déjà du dividende majoré.

FR0013374436

Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif en 2018 et qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2021 sont identifiées par ce code.

FR0013459336

Les actions L'Oréal qui ont été inscrites au nominatif en 2019 et qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2022 sont identifiées par ce code.

Seul le code **FR0000120321** est un code de transaction. Si vous souhaitez céder des actions inscrites sous les codes primes FR0013295268, FR0013374436 et FR0013459336, votre établissement financier se chargera de modifier ce code afin d'exécuter votre ordre.

CODE TRANSACTION

CODES PRIMES

QUELLE EST LA FISCALITÉ SUR LES ACTIONS DÉTENUES AU NOMINATIF ?

L'inscription de vos titres au nominatif n'a aucune incidence fiscale. La fiscalité des titres au nominatif est la même que celle des titres au porteur. Si vous détenez vos titres L'Oréal dans le cadre d'un PEA⁽¹⁾ et souhaitez bénéficier des avantages du nominatif, choisissez plutôt le nominatif administré.

SI J'INSCRIS MES ACTIONS AU NOMINATIF, PUIS-JE LES VENDRE AUSSI FACILEMENT ?

Oui, vos actions au nominatif sont disponibles à tout moment, comme les titres au porteur. Vous conservez une liberté totale de gestion de vos actions.

QUEL EST LE DÉLAI D'INSCRIPTION OU DE TRANSFERT DE MES ACTIONS AU NOMINATIF ?

Les délais sont variables selon les établissements financiers. N'oubliez pas que pour bénéficier de la prime de fidélité dès 2023, l'inscription au nominatif administré ou le transfert au nominatif pur de vos actions doit être effectif au plus tard le 31 décembre 2020. Pour cela, nous vous conseillons de transmettre votre ordre d'inscription au plus tard le 10 décembre 2020.

(1) Plan d'épargne en actions.

COMMENT PUIS-JE OBTENIR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSFERT DE MES ACTIONS L'ORÉAL AU NOMINATIF PUR ?

Certains intermédiaires financiers prélèvent des frais pour le transfert d'actions vers le nominatif pur, nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre banque. Nous vous rappelons que L'Oréal rembourse vos éventuels frais de transfert à hauteur de 50€. Il vous suffit de transmettre votre demande de remboursement accompagnée d'un justificatif de vos frais de transfert et d'un Relevé d'Identité Bancaire à l'adresse suivante :

BNP Paribas Securities Services
C.T.S. Émetteurs
Service Mouvements Titres
Grands Moulins de Pantin
9 rue du Débarcadère
93761 PANTIN CEDEX – France

COMMENT PARTICIPER AUX ÉVÉNEMENTS EXCLUSIFS DE L'ORÉAL ?

Lors de l'inscription ou du transfert de vos actions au nominatif, n'oubliez pas de renseigner votre adresse email pour pouvoir participer aux événements qui vous sont réservés.

AU NOMINATIF PUR, À COMBIEN S'ÉLÈVENT LES FRAIS DE COURTAGE QUE L'ORÉAL A NÉGOCIÉS ?

L'Oréal a négocié pour vous des frais de courtage très compétitifs :

- Taux de courtage : 0,10 % pour tous les ordres, sans minimum.
- Commission de banque :
18,10€ H.T pour les ordres papiers ;
8,10€ H.T pour tous les autres ordres ;
30€ H.T additionnels pour tout paiement par chèque.

OÙ PUIS-JE TROUVER DES INFORMATIONS SUR LE NOMINATIF ?

Une rubrique Prime de Fidélité et Nominatif vous est dédiée sur

www.loreal-finance.com

onglet Actionnaire / Prime de fidélité et Nominatif.

Vous y retrouverez toutes les informations ainsi que les formulaires d'inscription, de transfert et d'ouverture de compte.

Nous mettons à votre disposition un accueil téléphonique au numéro vert **0 800 66 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe en France) ;
+33 1 40 14 80 50 depuis l'étranger.

